

les chercheurs. Donc, les démarches auprès du secteur gouvernemental ont pris beaucoup de temps et n'ont rapporté que quelques informations.

Une recherche dans l'Internet sur les compagnies canadiennes présentes à l'étranger aussi a été commencée, de façon à découvrir si ces compagnies font affaire dans les pays en question et si ces firmes dévoilent au public certaines des activités qu'elles y remplissent. Notre but fut d'identifier les firmes ayant les opérations les plus importantes à l'étranger. Pour des raisons de temps, nous avons évité les compagnies moins importantes, lesquelles sont peu susceptibles d'avoir assez d'investissements et d'employés sur place pour consacrer de l'argent à des programmes s'apparentant à la consolidation de la paix. En fait, il y a assez peu de firmes canadiennes de bonne taille à l'étranger, ce qui limite notre échantillon. La recherche sur Internet n'a pas apporté tous les résultats escomptés à cause de la maigreur des informations disponibles sur ces sites de compagnies. Cependant, cette recherche nous a fait connaître les codes de conduite de certaines compagnies et a parfois amené des renseignements sur des activités sociales des firmes.

L'équipe de la Chaire a ensuite commencé à appeler des compagnies canadiennes. Les chercheurs ont tenté d'entrer en contact avec les responsables des politiques corporatives et des codes d'éthique des compagnies. Ils ont expliqué leur sujet d'étude au téléphone et ont envoyé une lettre signée de M. Rioux les remerciant à l'avance de leur aide et résumant le projet. La lettre était accompagnée d'un texte d'une page expliquant la consolidation de la paix et décrivant les objectifs, la méthodologie, les commanditaires et les chercheurs principaux du projet. Plus tard, la lettre fut modifiée pour tenir compte du fait que plusieurs responsables de compagnies avaient peine à saisir le but de l'étude. La lettre révisée demandait simplement une entrevue sur les activités sociales et charitables de la firme, en mentionnant brièvement que nous cherchions à identifier comment ces programmes peuvent contribuer à la résolution des conflits et à la reconstruction.

Il a été plutôt difficile d'entrer en contact avec les responsables de compagnies. D'abord, il a parfois été ardu d'identifier les personnes les plus à même de nous informer, et les compagnies ont parfois eu des difficultés à cet égard aussi. De plus, les entreprises ont parfois dû entrer en contact avec leur personnel sur le terrain, ce qui a créé de nouveaux délais. Plusieurs responsables que nous avons tenté de rejoindre sont de niveau élevé et n'ont pas beaucoup de temps à leur disposition. De plus, ils étaient souvent en voyage. La nouveauté et l'exotisme du sujet n'ont pas aidé à la résolution de ces problèmes avec les firmes. Enfin, nous avons pu déceler une certaine méfiance et/ou un manque d'intérêt pour notre sujet de recherche.

Le plus souvent, nous avons dû éviter de parler de « consolidation de la paix », un terme inconnu de nos répondants et avons plutôt parlé de « résolution des conflits » ou de « prévention des conflits ». Les termes de « reconstruction » et de « réhabilitation sociale » ont parfois aussi éveillé l'attention des répondants. Quelquefois, il a fallu parler plus prosaïquement de « développement social » ou de « démocratisation ». Les entrevues téléphoniques avec les responsables de sociétés ne durèrent en général que 15-20 minutes. Certains représentants de compagnies ont aussi été rencontrés en personne. Le ton de ces entrevues fut généralement courtois, mais il ne nous a pas toujours été possible de tirer des renseignements précis de nos interlocuteurs.